

Conférence internationale sur la divulgation des standards internationaux et la coordination dans le domaine des comptes nationaux pour une croissance durable et le développement

Session 2 – Cadres internationaux et normes

Titre: Collaboration entre pays en développement, États partenaires et organisations internationales afin de renforcer les capacités statistiques pour les comptes nationaux: projet SGDD financé par le DFID pour l'Afrique anglophone¹

Institution : DFID/FMI

La phase II du projet de système général de diffusion des données (SGDD), « Modules de renforcement des statistiques » a été lancée en septembre 2006 dans le cadre d'une collaboration entre 21 pays africains anglophones plus le Mozambique. Le département du développement international (DFID) du Royaume-Uni a assuré le financement et le contrôle du projet tandis que le FMI et la Banque mondiale mettent en œuvre un programme d'assistance technique pour aider les 22 pays bénéficiaires à se doter de capacités statistiques conformes à leurs priorités nationales. Parmi ces priorités, les plus importantes sont la mise en œuvre du *Système de comptabilité nationale 1993* ainsi que la production de données sources servant de base aux comptes nationaux. Le projet a été conçu dans le cadre du SGDD, le FMI s'occupant des statistiques macroéconomiques et financières et la Banque mondiale, des statistiques sociodémographiques. Le financement du projet couvre les trois années débutant au 1^{er} mai 2006 et se terminant le 30 avril 2009 : les quatre premiers mois sont consacrés à la conception du projet et les 32 autres mois à sa mise en œuvre. Le projet se fonde sur les résultats de la phase I du projet de SGDD financé par le DFID (2002-2006) pour 15 pays africains anglophones. La phase I a conduit tous les pays sauf un à participer au SGDD et à créer une fondation pour l'amélioration systématique de leurs statistiques macroéconomiques et sociodémographiques. Le projet de SGDD du DFID, du FMI et de la Banque mondiale donne des informations importantes sur certaines des caractéristiques clés d'un cadre permettant une collaboration satisfaisante pour la mise au point de comptes nationaux entre les pays d'une région et un grand nombre de fournisseurs de ressources dans le domaine de la coopération technique.

Le fondement et la structure de la phase II ont été très influencés par la révélation des **priorités des pays bénéficiaires** pour le développement statistique durant la phase I. La phase I touchant à sa fin, les participants ont été largement favorables à la poursuite du projet en se consacrant aux aspects et problèmes clés qu'ils avaient identifiés en préparant leurs métadonnées SGDD et leurs plans d'amélioration. À la suite de certains événements et activités au niveau régional de la phase I, les pays ont réalisé qu'ils affrontaient des défis similaires et qu'ils pouvaient apprendre les uns des autres. En même temps, les pays ont reconnu leurs différences en matière de capacités de développement et d'intégration des statistiques. Il était clair que la phase II aurait à orienter l'AT vers des thèmes spécifiques reflétant les priorités nationales et des groupements de pays ayant des besoins comparables.

Une **approche modulaire** a donc été adoptée pour la phase II dans le cadre de laquelle les pays bénéficiaires, le FMI et la Banque mondiale élaboreraient ensemble une série de

¹ Les avis exprimés dans ce projet n'engagent que leurs auteurs et ne peuvent être attribués au FMI, à son conseil d'administration ou à sa direction

modules spécialisés d'assistance technique dans certains domaines déterminés correspondant aux compétences du FMI et de la Banque mondiale pour des groupes de 5 ou 6 pays ayant des besoins similaires. En dehors de satisfaire les besoins de groupes de pays ayant atteint des niveaux similaires de développement statistique, et de faciliter l'apprentissage dans ces pays, cette approche générerait également des gains d'efficacité dans la fourniture de l'AT par la simplification de la procédure souvent longue d'adoption du mandat des missions individuelles.

La **structure de gestion du projet** de la phase II est la même que celle de la phase I² ; il convient toutefois de signaler que des experts ont été engagés en tant que gestionnaires de modules à temps partiel pour répondre aux besoins spécifiques de gestion de chaque module. Les gestionnaires de modules sont des experts dans les domaines concernés qui fournissent un soutien aux experts détachés pour une courte durée qui mettent en œuvre la plus grande partie du module AT.

Entre mai et septembre 2006, le DFID, le FMI et la Banque mondiale **ont mis au point un menu initial de modules** que les pays pourraient étudier dans le cadre de la phase II. Les 22 pays ont choisi des modules reflétant leurs priorités nationales par le biais d'un questionnaire et d'une interview. Le rôle déterminant des pays dans le développement et le choix des modules figurant dans le menu les a encouragés à acheter leurs projets de la phase II et à en devenir propriétaires.

Le processus de sélection du module a atteint son point culminant durant un atelier de lancement qui a eu lieu en septembre 2006 au Cap et qui a marqué le **début réel du projet de la phase II**. Tous les pays participant au projet ont assisté à la réunion et ont approuvé à l'unanimité l'approche modulaire et le cadre général du projet. Le FMI a été chargé de huit modules statistiques macroéconomiques et la Banque mondiale, de sept modules statistiques sociodémographiques.

Les grands objectifs du **module des comptes nationaux** du FMI figurant dans la phase II sont: (1) amélioration de la capacité technique de relier différentes séries chronologiques après mise à jour ou rebase, situation qui se présente souvent dans les pays africains en raison de ruptures et de changements fréquents dans les séries de données et (2) amélioration de la production de diverses données sources et de leur accès qui sont déterminants pour l'établissement de comptes nationaux fiables. Étant donné que le contenu de ce module de la phase II, dont est chargé le FMI, est le plus vaste en raison du nombre de sujets potentiels, les plans d'action sont plus diversifiés et individualisés que dans les autres modules thématiques, car ils mettent en évidence des problèmes critiques de ressources liés à la politique dans certains pays ayant une capacité statistique de base et, dans d'autres pays, des problèmes spécifiques de formation et d'assistance pour la création d'une base de données utilisable au lendemain de guerres civiles récentes. Les **modules concernant les statistiques de l'agriculture, du marché du travail et de la population** ainsi que le **module sur la gestion des systèmes statistiques** dont est chargée la Banque mondiale dans le cadre de la phase II, constituent une bonne base pour l'élaboration de comptes nationaux. Ces modules concernent ce qui constitue souvent les principaux obstacles à l'amélioration de la qualité des comptes nationaux : le manque de données sources de base de bonne qualité et la capacité institutionnelle à retenir, aider et gérer un groupe de collaborateurs qualifiés.

² Il y a deux chefs de projet, l'un au siège du FMI et l'autre à celui de la Banque mondiale, et un conseiller régional basé à Nairobi.

Les **séminaires de lancement** de chaque module ont été répartis sur l'année suivante et se sont terminés en octobre 2007. Ces séminaires ont élaboré des programmes pour la réalisation d'objectifs concrets dans les pays participant à chacun des modules ainsi que des plans d'action, des calendriers et des résultats convenus. Chaque séminaire est maintenant suivi par une série de 2 à 4 missions AT dans chaque pays effectuées par le FMI ou la Banque mondiale durant les mois restants du projet pour aider les pays à mettre en œuvre leurs plans d'action. Des séminaires régionaux à mi-parcours peuvent également être organisés le cas échéant. Les modules s'achèveront par des ateliers de clôture ou des événements ayant pour objectif de présenter et d'évaluer les résultats des modules. Le **suivi AT**, nécessaire à la mise en œuvre des plans d'action, a été approuvé lors des séminaires d'ouverture et devrait être achevé d'ici à mars 2009. Les pays qui ne maintiennent pas leur engagement de progresser dans les délais impartis ne seront pas en mesure de mener à bien les modules auxquels ils participent. De par sa conception, la phase II incite le pays bénéficiaire et le fournisseur de la coopération technique à conclure un engagement mutuel de mener à bonne fin les projets du module.

Références:

International Monetary Fund, Statistics Department, 1998, The General Data Dissemination System, (Washington: International Monetary Fund).

_____, 2007 The General Data Dissemination System; Guide for Participants and Users, (Washington: International Monetary Fund).

_____, 2008a, Assessing the General Data Dissemination System (GDDS)—What Has Been Accomplished After Ten Years, and Where Do We Go From Here? Available via internet: <http://www.imf.org/external/pubs/ft/sdds/gdds-assess-08.pdf>.